

PARIS

Deuxième

VIVRE ENSEMBLE LE 2^e ARRONDISSEMENT



RETROUVEZ-NOUS
SUR INTERNET
et partagez votre
avis sur l'actualité
de votre
arrondissement



@Mairiedu2



Mairiedu2



#Paris02

Marie Georges,
présidente
de Paris Pionnières

PORTRAIT / P. 14



ACTUALITÉS / P. 7

Budget participatif

À vous de voter !

DOSSIER / P. 8

**Plan Local
d'Urbanisme**

Écologie, innovation
et logement.

VOTRE RETOUR EN IMAGES



Fête de la musique
en mairie, salsa jusqu'à la tombée de la nuit !



Triomphe,
place des Petits-Pères pour
La Traviata de l'Opera è mobile.



Pique-nique
Rue
Montmartre
à l'invitation
d'Air2Fête.



Visite
Jacques
Boutault au
Conservatoire
de la Canopée.



Hommage
Au lendemain
du 14 juillet,
le 2^e solidaire de Nice.



Commemoration
de l'appel du 18 juin 1940 en mairie.

ENGAGEZ-VOUS DANS UNE ASSO !

Zupdeco Vous faites des études supérieures et vous êtes libre 2 heures par semaine ? Faites du tutorat bénévolement et accompagnez un-e collégien-ne en difficulté pour l'aider à réussir son année scolaire. Vous avez moins de 26 ans et êtes disponible 24 heures par semaine ? Réalisez une mission de volontariat indemnisée en service civique, au cœur d'un collège ou d'un quartier populaire.

+ d'infos www.zupdeco.org/agir/

Paris
2^e

Mairie : 8, rue de la Banque, 75 002 Paris - Tél. : 01 53 29 75 00 - Fax : 01 53 29 75 01 - mairie02@paris.fr - www.mairie2.paris.fr -

Directeur de la publication : Jacques Boutault - Rédaction : Pandora Reggiani, Aude Raux - Crédits photo : Frédérique Plas (ouverture et portrait), Mairie de Paris/DVD (pour le projet VULE), Bernard Pedretti/Ville de Paris (pour le dossier), Air2Fête (pique-nique) - Conception et réalisation : [Entrecom](http://Entrecom.com), www.entrecom.com - 01 53 09 39 00 -

Tiré à 19 000 exemplaires sur papier 100 % recyclé.

ECOPASS
ISO 14001



Paris veut respirer : on va l'y aider !

La circulation automobile à Paris est un enjeu de santé publique. Mais pas seulement : c'est aussi un enjeu urbanistique.

La pollution de l'air liée au trafic routier tue chaque année 48 000 personnes en France. C'est l'une des principales causes de mortalité avec le tabac et l'alcool. De plus en plus d'enfants souffrent de maladies respiratoires. Les particules fines, générées notamment par le diesel, se logent dans les poumons des tout-petits. C'est pourquoi je soutiens la décision de la Maire de Paris d'interdire progressivement la circulation dans Paris des véhicules les plus polluants. Ceci devrait permettre de diminuer de 5 % le taux de pollution à Paris. Je suis conscient des contraintes que ces restrictions peuvent entraîner pour certains automobilistes, mais notre santé est à ce prix et des mesures compensatrices sont prises pour les automobilistes.

Reconquérir l'espace public est une autre nécessité impérieuse, inscrite dans le PLU, car les Parisien-ne-s habitent une des villes les plus denses du monde. Aussi, la piétonnisation de la rive droite des voies sur berges permettra aux Parisien-ne-s et aux visiteurs de se réapproprier leur fleuve. L'Unesco a classé ce site comme l'un des plus remarquables



«*La pollution de l'air liée au trafic routier tue chaque année 48 000 personnes en France.* »

+ d'infos
www.paris.fr/actualites/lutte-contre-la-pollution-de-l-air-les-mesures-d-accompagnement-sont-lancees-2601

du monde : quel gâchis d'en faire une autoroute urbaine !

Dans le 2^e arrondissement aussi, nous allons poursuivre notre action de reconquête de l'espace public par les circulations douces (piétons, vélos), entamée depuis plusieurs années : élargissement des trottoirs, agrandissement de la zone piétonne Montorgueil-Saint-Denis, piétonnisation de certaines rues. La rue Réaumur, axe de transit important, accueillera une piste cyclable bidirectionnelle.

Bruits de moteurs, klaxons, vitesse excessive, c'est assez ! C'est aussi pour cela que la vitesse est désormais limitée à 30 km/h sur la quasi-totalité de l'arrondissement. Pour votre sécurité, mais aussi pour notre qualité de vie et notre santé (car rouler moins vite pollue moins).

Aménager la ville pour mieux vivre ensemble et nous déplacer autrement pour mieux bouger, telles sont les ambitions que je continue de porter avec la majorité municipale, pour toutes les Parisiennes et tous les Parisiens, et particulièrement celles et ceux du centre de Paris.

Bien sincèrement,

Jacques Boutault,
 maire du 2^e arrondissement de Paris

Votre question au maire

Je n'ai pas de poubelle jaune dans mon immeuble, comment recycler ?

Sandrine, Vivienne-Gaillon

L'exiguïté des halls d'immeubles parisiens pose effectivement problème à qui souhaite recycler ses déchets. Dès la fin de l'année 2016, vous pourrez déposer les grands cartons, textiles, emballages en verre et matériaux recyclables

secs dans l'une des sept bornes Trilib' du 2^e arrondissement. Le verre, les matériaux fibreux et non fibreux seront recyclés, et les grands cartons et textiles orientés vers des filières de réemploi portées par des structures de l'écono-

mie sociale et solidaire. Cette expérimentation de la Ville de Paris durera jusqu'au terme de l'année 2017. En fonction des conclusions, Trilib' sera déployé, ou non, sur l'ensemble du territoire parisien.



L'éco-geste du mois

Selon France Nature Environnement, environ 7 kilos de produits encore emballés et non entamés sont jetés par an et par personne. Parce qu'il est du devoir de chacun-e de réduire le gaspillage alimentaire, pensez à faire l'inventaire de vos placards avant de faire les courses, à cuisiner des quantités adaptées et à accommoder les restes afin de réduire les déchets consommables.



LE CHIFFRE CLÉ

10

projets ont été retenus dans le 2^e arrondissement, au titre de l'opération Du Vert près de chez moi.



Une mairie label vert !

La mairie du 2^e conserve sa certification ISO 14001 pour trois années encore. L'audit a souligné la qualité de la communication réalisée sur le management environnemental et l'implication des personnels dans cette démarche.



Nouvelle association

Le 2^e arrondissement accueille, au 16 rue Blondel, l'Association Culturelle Solidarité Internationale aux Handicapés Déficiants Visuels (ACSIL).



LA MOBILITÉ EN PARTAGE !

La Ville de Paris lance « VULe », un service d'autopartage de véhicules utilitaires électriques. Lutter contre la pollution liée au trafic routier et diminuer la part diesel dans le parc automobile parisien, tel est l'objectif de ce service. Un consortium sera chargé de recruter les professionnels souhaitant tester le service, d'en assurer la préfiguration ainsi que l'exploitation expérimentale durant 12 mois. Paris déploiera dans les 2^e et 3^e arrondissements les bornes et les places de stationnement nécessaires à la période de test. Le projet « VULe partagés » devrait être inauguré mi-novembre 2016.



LES LOCATAIRES DU PALAIS

Saviez-vous que le palais Brongniart accueille plusieurs ruches sur ses toits ? Aujourd'hui, ce sont 16 000 ouvrières qui travaillent au faite de cet ancien temple de la finance, reconverti en espace de création, d'entrepreneuriat et d'innovation. Ce n'est pas un hasard puisque la ruche est le symbole de l'industrie. En prime : un travail de pollinisation qui favorise la biodiversité et un délicieux nectar, récolté en septembre, à savourer.

UNE PLAQUE POUR LE CRÉATEUR DU PREMIER TRICYCLE ÉLECTRIQUE



Le vélo électrique, symbole de modernité ?

Pourtant, le premier tricycle électrique est né voici plus d'un siècle, en 1881, de

l'ingéniosité de Gustave Trouvé. Ce passionné d'électricité

compte à son actif une soixantaine d'inventions, parmi lesquelles le compteur d'électricité, le clavier électrique et l'endoscope. Une plaque en l'honneur de cet inventeur sera apposée à l'extérieur de son atelier du 14, rue Vivienne. Elle sera inaugurée le 15 octobre prochain à 11 h 30.

ÉCO-RÉNOVONS PARIS

Encourager la rénovation énergétique des immeubles privés, réduire leur impact environnemental et lutter contre la précarité énergétique, voici les objectifs de l'opération Éco-Rénovons Paris. Les copropriétés choisies bénéficieront d'un accompagnement technique et financier. Le premier appel à candidatures arrive à échéance le 31 octobre 2016. + d'infos 01 70 38 35 10 contact@ecorenovonsparis.fr et www.ecorenovonsparis.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR INTERNET

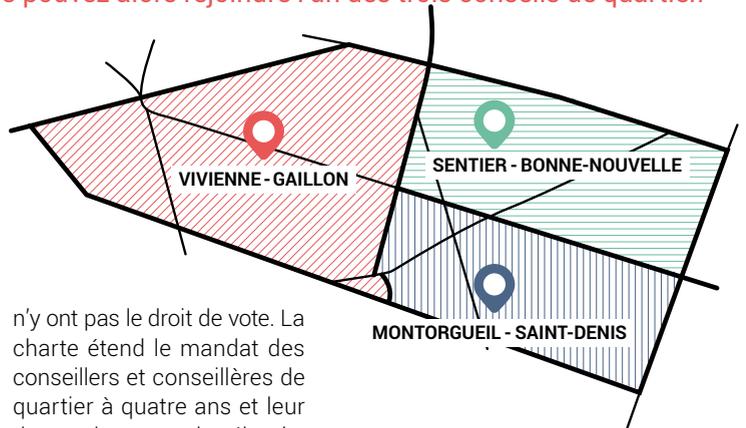
et partagez votre avis sur l'actualité de votre arrondissement.

@Mairiedu2
 Mairiedu2

Devenez conseiller-ère de quartier !

Vous êtes Parisien-ne et vous habitez, travaillez ou exercez une activité associative dans le 2^e arrondissement ? Vous pouvez alors rejoindre l'un des trois conseils de quartier.

Les conseils de quartier du 2^e couvrent les secteurs Vivienne - Gaillon, Sentier - Bonne-Nouvelle et Montorgueil - Saint-Denis. Ces instances de démocratie participative sont un lien indispensable entre les habitant-e-s, associations, usagers et usagères du quartier. Elles sont force de proposition, qu'il s'agisse des projets intéressant le quartier, des chantiers couvrant l'arrondissement, ou encore du budget participatif de la Ville de Paris. Particularité du 2^e, les conseils de quartiers comprennent, en plus des habitant-e-s, un collège de représentants et représentantes des associations et un collège de personnalités qualifiées. Ils sont paritaires, et indépendants : les élu-e-s



n'y ont pas le droit de vote. La charte étend le mandat des conseillers et conseillères de quartier à quatre ans et leur donne des pouvoirs élargis. Ils peuvent créer des commissions thématiques ouvertes à tou-te-s, organiser des réunions ou des commissions interquartiers. 🏠

Pour devenir conseiller ou conseillère de quartier, il vous suffit de vous porter candidat-e jusqu'au 14 octobre 2016, en mairie, par un mail au

coordinateur des conseils de quartier (alin.popescu@paris.fr), et par téléphone au 01 53 29 75 26. Chaque conseil comptant un maximum de 12 conseillers et conseillères, au cas où il y aurait trop de candidatures, les membres seront tiré-e-s au sort lors du conseil d'arrondissement du 19 octobre 2016.

VOTRE
AGENDA

Sept. - Octobre

**JEUDI 15 SEPTEMBRE
ET MERCREDI
19 OCTOBRE**
*Conseil
d'arrondissement*

Salle des expositions, à 19 h.

**SAMEDI
24 SEPTEMBRE**

*Fête de la
gastronomie*
Rallye
gourmand.
Accueil à 14 h
Mairie du 2^e.

**DU MARDI 4 AU
VENDREDI 14 OCTOBRE**

*Exposition
Eugène Pottier*
Mairie du 2^e. Vernissage
le 4 octobre à 18 h 30.



**SAMEDI
10 SEPTEMBRE**
*Forum des
associations*
Espace Jean
Dame de 13 h
à 18 h.



**SAMEDI 17 ET DIMANCHE
18 SEPTEMBRE**
Vide-greniers
Place de la Bourse,
place des Petits-Pères,
rue de la Banque.

**SAMEDI
1^{ER} OCTOBRE**
*Nuit Blanche
Voluminosité*
Mairie du 2^e.



LUNDI 17 OCTOBRE
Projection-débat
« Inside Fur » par Vegan
Folie's, Espace Jean
Dame à 19 h 30.



Vide-greniers

Vous pouvez encore réserver votre place pour le vide-greniers de la rentrée. Rendez-vous en mairie le samedi 3 et les jeudis 8 et 15 septembre. Il se déroulera place de la Bourse, place des Petits-Pères et rue de la Banque, le samedi 17 et le dimanche 18 septembre 2016.



Café citoyen

Le centre Cerise tiendra son 16^e café citoyen le vendredi 23 septembre à 18 h 30, sur le thème de « La démocratie participative, projets et vote du budget parisien ». Il est ouvert à toutes et à tous au centre Cerise.



Amis comme chien et chat

Les amitiés inter-espèces animales, voici le thème de la conférence-débat organisée par Vegan Folie's, la mairie du 2^e et L214. Celle-ci se tiendra à l'Espace Jean Dame, le lundi 26 septembre à 19 h 30. Entrée libre.

DÉFI À ÉNERGIE POSITIVE

700 Parisien-ne-s ont fait la chasse au watt superflu et à la goutte d'eau qui faisait déborder le compteur dans le cadre du défi Familles à Énergie Positive 2015-2016. Au total, ce sont 118 600 kWh qui ont été économisés, soit environ la consommation annuelle de 14 appartements parisiens. Les participant-e-s ont réduit leur consommation d'eau de 9,5 % en moyenne et les deux équipes



lauréates de Paris ont réalisé 38 % d'économies d'énergie. Si vous souhaitez les challenger, inscrivez-vous au prochain défi.

+ d'infos

www.paris.familles-a-energie-positive.fr

PARIS ET NEW YORK : LIBRE ÉCHANGE... ARTISTIQUE

Les villes de Paris et de New York ont organisé un tandem artistique cette année. Pauline Chevalier, conférencière à l'Institut National de l'Histoire de l'Art (INHA), vous propose de découvrir les échanges artistiques entre ces deux villes, de la fin du XIX^e siècle aux années 1970. Rendez-vous le jeudi 6 octobre de 18 h 30 à 21 h 30, à la mairie du 2^e.



L'AUTRE ÉCRAN FAIT SON FESTIVAL !

Voici dix ans que les projections de l'Autre Écran font découvrir, à la population du 2^e arrondissement, des films alternatifs et posent des questions de société inédites. L'association Toiles & Toiles vous invite à cet anniversaire le samedi 17 et le dimanche 18 septembre à l'Espace Jean Dame. Au programme : courts, moyens et longs métrages, tables rondes et débats. Entrée libre le samedi de 15 h à 22 h et le dimanche de 14 h à 18 h.

À TABLE !

Les enfants de l'arrondissement ont l'habitude du jeudi végétarien depuis plusieurs années. Une nouvelle étape sera franchie prochainement : une alternative végétarienne sera proposée tous les midis aux jeunes convives, en plus du repas carné, à partir de janvier 2017. Un repas hebdomadaire restera exclusivement végétarien.

Les menus sont consultables sur www.mairie02.paris.fr.

RETROUVEZ-NOUS SUR INTERNET

et partagez votre avis sur l'actualité de votre arrondissement.

@Mairiedu2

Mairiedu2

BUDGET PARTICIPATIF

Budget participatif : aux urnes citoyen-ne-s !

Les Parisien-ne-s ont été force de proposition pour l'édition 2016 du budget participatif. Treize de ces projets ont été jugés faisables techniquement et financièrement dans le 2^e. À vous de voter du 16 septembre au 2 octobre.



En tant que citoyennes et citoyens du 2^e arrondissement, vous allez pouvoir désigner les projets de votre choix. Ils ont été déposés par des Parisien-ne-s et évalués par les services de la Ville de Paris sur des critères financiers et techniques. Les participant-e-s ont démontré leur intérêt pour le patrimoine, les équipements sportifs, la végétalisation, l'embellissement et la pacification des rues. Parmi les idées qui seront soumises à votre vote dans le 2^e arrondissement : l'installation d'une borne numérique à l'entrée

de chacun des passages couverts, retraçant son histoire et ses spécificités, celle d'un kiosque à conciergerie proposant des services de proximité ou encore la végétalisation de l'intersection des rues de Tracy et Saint-Denis. Les riverain-e-s ont également proposé la rénovation et l'embellissement de la place d'Alexandrie et des rues Saint-Marc et des Panoramas, l'aménagement d'un équipement sportif en plein air dans la rue Marsollier, ainsi que l'installation de vélos-bornes permettant de recharger son téléphone por-

table, tout en pédalant. Vous pourrez voter pour 5 idées touchant le 2^e arrondissement et 5 idées parisiennes du vendredi 16 septembre au dimanche 2 octobre. Des urnes seront disponibles au sein de la mairie du 2^e arrondissement, du gymnase Jean Dame et de la bibliothèque Charlotte Delbo. Une urne mobile sera également installée dans divers points de l'arrondissement durant les week-ends. 🚶

+ d'infos
www.budgetparticipatif.paris



Future place rue Montmartre.

Logement, écologie et innovation : les défis du PLU et du 2^e

Le conseil de Paris a, début juillet, adopté son Plan Local d'Urbanisme (PLU) révisé. Approuvé en 2006, c'est la troisième fois que le PLU parisien fait l'objet d'une modification afin de tenir compte des évolutions de la capitale, de la législation nationale et des choix politiques de la municipalité. Bien plus qu'un document d'urbanisme, le PLU est un outil pour imaginer l'avenir de Paris et de ses habitant-e-s.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est bien plus qu'un règlement d'urbanisme : c'est un véritable projet de ville qui dessine les grandes orientations pour les dix à quinze prochaines années. Approuvé en 2006 et révisé en 2009 puis en 2012, le PLU parisien devait faire l'objet d'une troisième adaptation afin de tenir compte de l'évolution du contexte démographique, sociologique et économique de la capitale. Il s'agissait aussi de mettre en conformité ce document



avec le nouveau cadre législatif national, en tenant compte, notamment, de la suppression du Coefficient d'Occupation des Sols (COS) consécutive à l'adoption de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué, loi ALUR. Enfin, cette modification était nécessaire afin de contribuer à la poursuite de trois ambitions indissociables de la mandature : construire des logements pour tou-te-s, protéger l'environnement et promouvoir l'attractivité de la ville. C'est ainsi que,

début juillet, après deux ans de procédure, le conseil de Paris a adopté son Plan Local d'Urbanisme révisé.

GARANTIR UN HABITAT POUR CHACUN

Afin de bâtir une capitale plus solidaire, la mairie de Paris vise l'accès au logement pour tou-te-s. Que ce soit des familles, des jeunes travailleurs et jeunes travailleuses, des étudiant-e-s, ou encore chaque personne en voie de réinsertion... chacun doit ainsi être en mesure de trouver un habitat adapté à son chemin de vie. Dans cette optique, le PLU révisé prévoit de passer de 25 % à 30 % de logements sociaux sur l'ensemble de la ville. Parallèlement, le nombre de réserves pour le logement social augmente : 173 nouveaux emplacements sont prévus. Enfin, dans les quartiers déjà bien pourvus en logement social, vont être créées 36 réserves pour le logement intermédiaire. Grâce à des



La modification du PLU était nécessaire afin de contribuer à la poursuite de trois ambitions indissociables de la mandature : construire des logements pour tou-te-s, protéger l'environnement et promouvoir l'attractivité de la ville.

loyers maîtrisés, cet habitat est destiné à être occupé par les ménages disposant de revenus moyens : ceux qui ne sont pas prioritaires pour le logement social, mais pour qui les prix du marché libre sont inaccessibles. En permettant la production à ●●●

Question à



JACQUES BOUTAULT,
maire du 2^e
arrondissement

Le Plan Local d'Urbanisme version 2016 vous semble-t-il porteur d'espoir ?

Le PLU acte la fin de la densification de Paris, la végétalisation de ses espaces publics et la création de logements, notamment en transformant des bureaux inoccupés. Si ce document est essentiel pour dessiner le paysage urbain de demain, il va bien au-delà des questions d'urbanisme. La moitié de la population mondiale vit en ville. Le projet écologiste consiste à mettre l'être humain en son cœur. Il s'agit de créer un paysage urbain qui ne soit pas entièrement tourné vers le productivisme, dans lequel règne l'harmonie, tant dans les relations humaines qu'avec notre environnement. Comment ? Notamment en faisant revenir la nature en ville et en préservant des lieux de rencontres et de détente, à l'abri de la circulation des voitures. À l'instar de notre projet de travaux sur la placette dite "du Figaro". Le PLU permet de s'assurer que la ville de demain sera aménagée en fonction de principes qui nous semblent fondamentaux, tels que la convivialité, la solidarité et le vivre-ensemble.



Rue du Mail.

... la fois de logements sociaux et intermédiaires, le PLU contribue ainsi à favoriser la mixité sociale. À noter que le PLU prévoit de transformer des bureaux vacants en logements et de rééquilibrer la répartition habitat-emplois entre l'Est et l'Ouest.

ADOPTER DES MESURES ÉCOLOGIQUES

L'équipe municipale ambitionne également de préserver l'environnement et la biodiversité. Pour y parvenir, le PLU déploie toute une palette de mesures, parmi lesquelles la végétalisation du bâti et le développement de l'agriculture urbaine. Ces défis, ancrés dans l'arrondissement, déterminent d'ores et déjà la politique de travaux actuellement à l'œuvre dans l'arrondissement. En témoignent le potager qui va s'enraciner en novembre sur le toit de l'Espace Jean Dame suite aux travaux lancés en juillet, les deux arbres plantés et



Et vous, que pensez-vous des travaux menés dans l'arrondissement ?

DOCTEUR ANNIE VATRÉ / Médecin biologiste, responsable du laboratoire de Biologie médicale Richelieu



Si les travaux déjà réalisés rue Richelieu ont permis de diminuer la vitesse des voitures, notamment grâce à l'aménagement d'un feu de signalisation et à la création d'une voie à une seule file, cette rue demeure très passante. Heureusement, d'après ce que j'ai entendu lors de la réunion publique à laquelle j'ai assisté en juin, les nouveaux travaux ont pour objectif de lutter encore davantage contre la pollution et le bruit générés par une circulation toujours intense. Je pense aux différentes pistes évoquées pour apaiser la circulation en encourageant les automobilistes à utiliser un autre axe que la rue de Richelieu au niveau de la Bibliothèque nationale. Je pense également au projet d'élargissement d'un des trottoirs de la rue, ce qui aurait pour conséquence de permettre aux piétons de marcher, en sécurité, dans un air plus respirable ; enfin l'installation de ralentisseurs, notamment dans le carrefour rue de Richelieu – rue des Petits-Champs, est une piste à étudier sérieusement. »

les deux grandes jardinières aménagées en pleine terre cet été à l'angle des rues Montmartre et Léon-Cladel. Toujours dans cette idée de lutter

contre la pollution, le PLU assure la promotion des mobilités douces. Les travaux menés rue Richelieu suivent cette logique : sont prévus un couloir réservé à trois lignes de bus ouvert aux vélos, un contresens cyclable, l'élargissement des trottoirs pour les piétons et une limitation de vitesse à 30 km/h dans la zone autour de la rue Richelieu. De même, le projet d'aménagement de la placette à l'angle des rues d'Aboukir, Montmartre, du Mail et du Louvre. En témoigne Antoine Arrault, retraité et écrivain public bénévole chez Cerise : « J'habite rue du Mail et je passe tous les jours par la placette dite "Le Figaro" pour aller faire mes courses et prendre un café rue Montorgueil. J'ai participé à la réunion publique organisée en mairie du 2^e à ce sujet. J'attends avec impatience le lancement des travaux : on va gagner de la place pour les piétons et leurs déplacements vont être sécurisés. Et ce, tout en respectant la fluidité du trafic. Nous allons aussi bénéficier de la plantation d'arbres et de la végétalisation de cet espace public. »



Rue Richelieu.



Rue du Sentier.

MISER SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Autres mesures prévues par le PLU pour améliorer la qualité de vie des Parisiens : l'isolation thermique des bâtiments anciens et la construction de structures économes en énergie, le développement des énergies renouvelables, la mise en valeur de la Seine, l'installation d'espaces verts ou encore une meilleure gestion des déchets. Concernant ce dernier sujet, 40 stations Trilib' vont équiper, graduellement, à partir de septembre, six arrondissements de la capitale, dont le 2^e. Ce dispositif innovant, qui

« Nous allons aussi bénéficier de la plantation d'arbres et de la végétalisation de cet espace public. »

se présente sous la forme d'îlots de recyclage dans la rue, offre un nouveau service de tri à tous les Parisiens. Les stations Trilib' viennent en complément des bacs de tri disposés dans les locaux à poubelles des immeubles souvent exigus et encombrés. ●●●



30 %

de logements sociaux sont prévus pour tout projet d'habitation de plus de 800 m².

11

hectares verts et sportifs protégés vont venir s'ajouter aux 807 hectares existants.

Quatre conseils d'arrondissement en un

Regrouper les conseils des quatre premiers arrondissements de Paris en un seul, tel est le projet de réforme du statut de la capitale adopté, en février, en conseil de Paris et présenté en conseil des ministres, fin juillet. Les conseils des 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e seraient ainsi réunis en un seul d'ici à 2020. Conséquence : il n'y aurait plus que 17 maires d'arrondissement. Cependant, Paris comptera toujours 20 arrondissements et les codes postaux resteront identiques, selon une organisation qui date de 1859. À noter que ce projet de réforme du statut de la capitale passera, à la rentrée, devant les parlementaires. Selon Anne Hidalgo, cette fusion permettrait de rétablir une équité démocratique et démographique. Les quatre arrondissements centraux sont en effet les moins peuplés de la capitale. Le 1^{er}, par exemple, compte près de 14 fois moins d'habitant-e-s que le 15^e, arrondissement le plus peuplé de Paris.

... DYNAMISER GRÂCE À L'INNOVATION

Enfin, nous avons pour ambition de renforcer l'attractivité de la ville et de créer des emplois. Comment ? Notamment en apportant un soutien aux acteurs économiques, en protégeant les commerces de proximité et l'artisanat, en accueillant de grandes manifestations ou encore en développant les secteurs économiques innovants. Illustration, dans le 2^e, avec le Numa. Cet espace, situé en plein cœur du Sentier, est entièrement dédié à l'innovation numérique et aux start-up. De même Paris Pionnières, la plateforme d'innovation pour les femmes entrepreneures qui a emménagé, en mars, rue du Sentier (voir portrait p. 14). Le domaine de l'alimentation n'est pas en reste d'innovation. De plus en plus de commerçant-e-s et de propriétaires de restaurants misent sur des produits de qualité, sur l'agriculture biologique et sur les circuits courts. Leur ambition : légumes authentiques et locaux, comme l'asperge d'Argenteuil, le chou de Pontoise, la pêche de Montreuil ou la carotte ronde de Paris !

PARTICIPER AU CHANGEMENT

Pour mémoire, la mairie de Paris avait lancé une concertation innovante auprès des habitants via la plateforme collaborative et interactive « Dialoguons » à l'adresse : www.imaginons.paris. Parallèlement, deux autres outils de dialogue autour du PLU avaient été mis à leur disposition : une réunion de restitution organisée à l'Hôtel de Ville et des réunions publiques accompagnées d'une exposition nomade dans les arrondissements. La participation citoyenne est un outil essentiel pour éclairer la démocratie et permettre aux élu-e-s de mieux dessiner la ville de demain. 🌱



Toute terrasse de plus de **100 m²** devra être végétalisée.

35 km de voies protégées vont être aménagées pour développer le commerce.

RETROUVEZ-NOUS SUR INTERNET

et partagez votre avis sur le dossier de *DARIS* Deuxième.

 @Mairiedu2
 Mairiedu2

Des jeunes se mobilisent pour la création d'un espace multisport

La passion du ballon chevillée aux pieds, des jeunes du quartier des Halles-Montorgueil se mobilisent afin de pouvoir jouer au foot. Le centre de Paris étant dépourvu d'espace et d'équipement adéquat pour la pratique de sports collectifs, ces adolescents et adolescentes se retrouvent dans des lieux publics non adaptés. C'est ainsi que les places Goldoni, des Petits-Pères, ou encore du Palais Royal se transforment régulièrement en terrain de foot, occasionnant des conflits d'usage et des nuisances sonores. Lassés d'être renvoyés de ces lieux, les membres de l'équipe ont eu le courage d'aller toquer à la porte du maire. Puis, les jeunes ont lancé une pétition, signée par 200 de leurs camarades, demandant qu'un espace multisport soit installé. Impressionné par cette « démarche citoyenne exemplaire », le conseil du 2^e arrondissement a, en juin, émis le vœu que la Ville de Paris étudie la création d'un tel équipement dans l'espace vert des Halles en cours d'aménagement sous la houlette de l'architecte David Mangin.

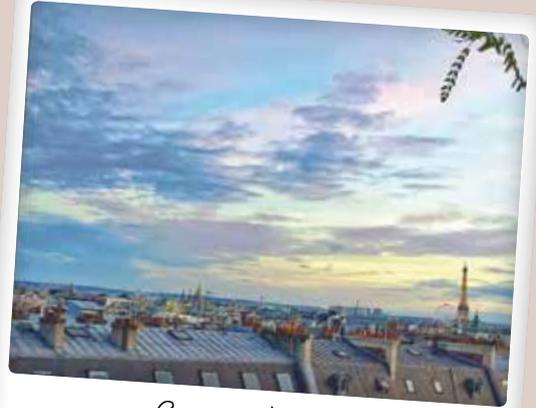
La petite actu en plus de votre quartier

Vous avez saisi un événement de notre arrondissement ?

N'hésitez pas à nous adresser vos clichés par courriel à mairie02@paris.fr ou sur Instagram avec #Paris02. Et n'oubliez pas de suivre @Mairiedu2 !



Fête rue du Nil
par @volienel



Coucher de soleil
par @sar.ahhhh



Interdiction de tourner
par @parigigina



Message d'amour
par @namasteclemence



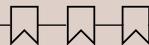
Rue Réaumur
par @ines_ak

RETROUVEZ-NOUS SUR INTERNET

et partagez votre avis sur l'actualité de votre arrondissement.

@Mairiedu2

Mairiedu2



Conseils de quartier

Retrouvez leurs comptes rendus et leur actualité sur mairie2.paris.fr

+ d'infos Coordinateur des conseils de quartier : Alin Popescu (alin.popescu@paris.fr – 01 53 29 75 26)

PROCHAINES SÉANCES PUBLIQUES

Sentier - Bonne-Nouvelle : le mercredi 14 septembre à 20 h, en mairie d'arrondissement

Montorgueil - Saint-Denis : le mardi 13 septembre à 19 h 30, au centre Cerise

Vivienne - Gaillon : le lundi 26 septembre à 20 h, en mairie d'arrondissement



Mon
coup de cœur
du 2^e

RUE DU SENTIER

« J'aime le quartier autour de la rue du Sentier. La dynamique et la convivialité qui émanent de ce lieu sont autant propices au travail qu'aux sorties entre amis. On y trouve aussi bien un foisonnement d'entreprises, de start-up et d'incubateurs, que des petits restos, des bars sympas et des commerces innovants. »

Symbole de l'entrepreneuriat féminin

Marie Georges a été élue, au printemps, **présidente de l'association Paris Pionnières**.

À elle seule, elle symbolise la réussite du modèle de cette plateforme d'innovation pour les femmes entrepreneures. Souhaitons la bienvenue à celle qui a installé, en mars, ses bureaux dans la Silicon Sentier.

Alors qu'elle n'a que 25 ans, Marie Georges frappe à la porte de Paris Pionnières, première plateforme d'innovation pour les femmes entrepreneures créée, en 2005, à l'initiative personnelle de Frédérique Clavel. « *Mon associée et moi avions notre diplôme de Sciences Po en poche, une sacrée pêche et la volonté de créer une entreprise* », se souvient-elle. Onze ans plus tard, les voici directrices associées de Meanings, une agence de communication corporate : « *Je fais partie de la toute première promotion de cet incubateur. Grâce à leur accompagnement, et à partir d'une simple idée, j'ai pu monter ma boîte qui emploie aujourd'hui 90 salariés.* » Située en plein cœur de la Silicon Sentier, dans un lumineux et convivial espace de 600 m², la plateforme Paris Pionnières souhaite « *contribuer à transformer la société en aidant les femmes qui innovent à prendre leur place dans le monde de l'entreprise* ». Les chiffres parlent d'eux-mêmes : seulement 9 % des Françaises sont à la tête de start-up (21 % à Paris).

Dans cette optique, trois programmes, adaptés à tous les stades d'avancement de leur projet, sont proposés dans les locaux

REPÈRES

150 start-up ont été accompagnées par Paris Pionnières en 2015.

1 000 emplois ont été créés en dix ans grâce à Paris Pionnières.

85 %, tel est le taux de pérennité des start-up incubées chez Paris Pionnières après trois années d'activité.

+ infos

Paris Pionnières
35, rue du Sentier, 2^e
01 44 88 57 70

contact@pionnieres.paris

Location d'un poste de travail dans l'espace de coworking (mixte !) et tarifs des trois programmes :

www.pionnieres.paris

de Paris Pionnières. Le premier, intitulé « Possible Camp », ouvert à toutes celles qui ont une idée révolutionnaire, se déroule sur trois jours. Le temps de « tester votre concept et de révéler la cheffe d'entreprise qui sommeille en vous avec une approche très personnalisée par petit groupe de 12 », explique Marie Georges. Le deuxième programme, le « #WoDi » qui se fait sur sélection des projets les plus novateurs, accueille une trentaine de participantes par an. Pendant 3 à 6 mois, elles sont épaulées pour monter leur business plan, leur équipe, leur stratégie marketing, etc. Dernière brique : l'incubation elle-même, soit une rampe de lancement durant les 12 premiers mois d'activité. Une année financée à 100 % par la subvention Paris Innovation Amorçage.

En dix ans, Paris Pionnières a servi d'incubateur à 200 start-up, dont Vide Dressing, Envie de Fraises, Lucky Loc ou encore My Precious Life. « *Tous les projets que l'on accompagne ont pour point commun l'utilité sociale* », précise Marie Georges. Après avoir placé la femme à la tête de l'entreprise, Paris Pionnières remet ainsi l'être humain en son cœur. ☘

Ces textes n'engagent que leurs auteurs.

EELV Décrétons l'état d'urgence sociale !

L'horreur des attentats terroristes ne doit pas nous faire perdre la raison. Défendre l'État de droit, ce n'est pas « naïf », comme l'ont dit des élus Les Républicains (LR). C'est, au contraire, avoir confiance dans les valeurs républicaines et démocratiques qui constituent notre société. C'est affirmer leur supériorité sur celles que la terreur djihadiste veut nous imposer et sur celles que la droite et l'extrême-droite souhaitent avec le renforcement drastique de l'état d'urgence et la fin des libertés (auxquels le gouvernement a raison de ne pas céder). À la place de ces discours terroristes et sécuritaires, qui montent les individus les uns contre les autres, décrétons l'état d'urgence sociale ! Travaillons les causes profondes de ces passages à l'acte sans renoncer à ce que nous sommes. Investissons massivement dans l'éducation et la lutte contre la pauvreté. Agissons, pour l'égalité et la liberté sans laisser les droites extrêmes pourrir la situation et contaminer les esprits.

Retrouvez-nous sur notre site Internet : <http://elus-paris2.eelv.fr/> Le groupe des élu-e-s Europe Écologie - Les Verts

PS-PRG Paris va avoir sa Brigade de lutte contre les incivilités

Anne Hidalgo, Maire de Paris, vient d'annoncer la création d'une Brigade de lutte contre les incivilités avec des effectifs renforcés (1 900 agents) et une organisation modernisée. Ils seront chargés de la lutte contre toutes les formes d'incivilités, qu'il s'agisse des déjections canines, de ventes à la sauvette ou encore d'occupations illégales de l'espace public. Ils seront notamment regroupés dans une Brigade d'intervention de 320 agents, mobilisables sur le terrain 7 j/7 et 24 h/24 pour répondre aux situations d'urgence. La complémentarité de cette direction avec les services de l'État, notamment la police nationale, sera ainsi consolidée et renforcera leurs missions prioritaires. Cette réforme, en faveur du droit à la sécurité et à la tranquillité publique entrera en vigueur dès la mi-septembre.

Véronique Levieux (PS), Maxime Des Gayets (PS) et Olivier Maillebauu (PRG) - psprg.paris2@gmail.com - psprg-paris2.fr

PCF- FDG Pour 2017 : créer un Front populaire et citoyen à vocation majoritaire

En imposant l'adoption de la loi travail à coups de 49.3, le gouvernement s'est définitivement discrédité auprès de la majorité de ceux qui l'avaient porté au pouvoir en 2012. En 2017, avec une gauche gouvernementale disqualifiée et haïe, une droite aux ambitions exacerbées et un Front national en embuscade, le pire n'est pas exclu. Pour l'éviter, il est indispensable de construire un « Front populaire et citoyen », à vocation majoritaire, rassemblant les forces vives de la gauche politique écologiste et sociale sur la base d'un programme partagé, élaboré, entre autres, à travers le questionnaire proposé par le PCF « Que demande le peuple ? ». Le résultat sera soumis à une « votation citoyenne nationale ». Il devra être porté par un candidat commun de la gauche de transformation sociale à la présidentielle et des candidats de rassemblement aux législatives.

Béatrice Bonneau (Groupe communiste-FDG) - beatrice.bonneau2@paris.fr - [@betty75_19](https://twitter.com/betty75_19)

LR Que fait la Mairie du 2^e pour la sécurité quotidienne de ses concitoyens ?

C'est l'histoire d'un habitant du 2^e, moi, qui prend son petit-déjeuner en terrasse au Café du centre un beau samedi matin à 10 h 30. Un homme d'une trentaine d'années se rapproche pour me demander quelques euros puis il tend son bras pour prendre ma tranche de jambon dans mon assiette. Je le repousse. Le sans-abri me répond en me crachant à la figure. Les choses s'enveniment. Cet homme sort un couteau de son sac et me menace de « me planter ». Après les hurlements de panique des voisins de table, le vagabond décide de repartir avec ses affaires toujours menaçant avec son couteau en main. Sans rentrer dans des clichés sécuritaires et sans remettre en question l'excellent travail des forces de l'ordre, les habitants me rapportent un certain laisser-aller sur notre sécurité dans le 2^e. Monsieur le Maire du 2^e, que faites-vous pour la sécurité quotidienne de vos concitoyens ?

Brice Alzon - brice.alzon@paris.fr

UDI Commission crèche

Suite à la récente démission de Christophe Lekieffre du conseil d'arrondissement, je représente désormais l'opposition municipale en « Commission crèche ». Chaque demande, dossier, situation, besoin, sont étudiés avec attention selon les critères dédiés. La Famille est une des valeurs fondamentales de notre société, quel que soit son type : famille traditionnelle, monoparentale, homoparentale. Je sais l'importance et le stress du système de garde des enfants en bas âges pour les familles parisiennes. Je veux vous dire ma disponibilité si vous souhaitez dialoguer sur votre future demande de place en crèche. Enfin, puisque septembre est synonyme de la fin des vacances, je vous souhaite une excellente rentrée !

Catherine Michaud - catherine.michaud@paris.fr

FORUM des ASSOCIATIONS

Samedi 10 septembre 2016

de 13h à 18h CENTRE SPORTIF JEAN DAME
17 RUE LÉOPOLD BELLAN, 75002 PARIS



Venez découvrir les activités des associations du 2^e